

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 15 décembre 2020
relatif à la composition du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies

NOR : ECOG2035566A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ; et notamment son article 3 ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé en qualité de membre associé du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 mois à compter du 11 janvier 2021 :

- M. Jean-Luc VO VAN QUI, ingénieur général des mines honoraire.

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 15 décembre 2020

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies

L. ROUSSEAU